

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds d'épargne salariale. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## CLIPPER

(Code AMF : 990000081779)

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français géré par Finance SA

### Objectifs et politique d'investissement :

Le FCPE « CLIPPER » a pour objectif, sur un horizon de 5 ans minimum, d'apporter une performance supérieure à celle de l'indice composite suivant : 90% EONIA + 10% du CAC 40 dividendes réinvestis, calculé sur les cours de clôture.

L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro

L'indice CAC 40 est un indice représentatif des quarante plus grandes capitalisations de la bourse de Paris. Il est calculé en Euro sur la base des cours de clôture.

Le FCPE sera investi en permanence sur les marchés de taux d'un ou plusieurs pays de la zone euro dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et +7. Le niveau de sensibilité dépendra des anticipations de la gestion sur la courbe des taux.

La gestion du fonds réside également dans la sélection et le suivi d'OPC par le gérant sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs répondant à l'objectif de gestion du FCPE. Pour ce faire, le gérant se fondera sur une connaissance approfondie du processus de gestion des fonds sous-jacents et un suivi régulier de leurs portefeuilles.

La gestion du fonds est discrétionnaire et fonction des anticipations des équipes de gestion. La zone géographique prépondérante est les pays de la zone euro

Le fonds peut s'exposer, directement ou via des OPC :

- jusqu'à 15% maximum de son actif net dans des actions de tous secteurs et de toutes tailles de capitalisation (y compris les petites capitalisations) sans discrimination géographique, dont :

- jusqu'à 10% de son actif net pour les valeurs de capitalisation inférieure à 100M€);
- jusqu'à 10% de son actif net des actions de pays hors zone euro membres de l'OCDE

- jusqu'à 100% de son actif net dans des instruments du marché monétaire et produits de taux de tous émetteurs, libellés en euro de toutes notations dont :

- jusqu'à 10% de son actif net dans des actifs obligataires de pays hors zone euro et membres de l'OCDE et/ou parts ou actions d'OPC de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux »

- jusqu'à 10% maximum en titres (hors billets de trésorerie) dont la notation sera inférieure à « investment grade » (BBB- et Baa3 pour Standard and Poor's et Moody's)
- de 0% à 10% au risque de change

Le fonds peut détenir :

- des actions de tous secteurs et de toutes tailles de capitalisation;
  - des obligations dont des obligations du secteur privé en vue de bénéficier d'un rendement supérieur à celui des emprunts souverains et présentant historiquement une certaine solidité financière ou ayant une notation supérieure ou égale à BBB.. Ces obligations pourront être à taux fixe, taux variable, indexées ou convertibles..
- Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.
- des actions ou parts d'OPC de toutes classifications pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif du fonds. Ces OPC pourront être gérés par la société de gestion.
  - Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés dans un but de protection et/ou de dynamisation.

### Affectation des sommes distribuables : capitalisation

La valeur liquidative est calculée en euro sur les cours de clôture de bourse de chaque vendredi conformément au règlement du fonds. Les rachats sont exécutés chaque semaine sur la base de la prochaine valeur liquidative (soit à cours inconnu) selon les dispositifs mis en place dans l'entreprise. Les demandes, accompagnées s'il y a lieu des pièces justificatives, sont à adresser directement au teneur de comptes conservateur de parts et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Les avoirs sont indisponibles pendant 5 ans ou jusqu'au départ à la retraite, sauf cas de rachat anticipé prévus par la réglementation.

**Recommandation :** La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum. Ce fonds pourrait donc ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette échéance.

### Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, ←→ A risque plus élevé,  
rendement potentiellement plus faible ←→ rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Cette donnée est basée sur la volatilité du fonds ;
- les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds ;
- la catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps ;
- la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque » ;
- le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Cette classification reflète le profil de risque et de rendement du Fonds lié à son investissement en instruments du marché monétaire et produits de taux.

### Risques importants pour le FCPE non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de crédit :** risque de baisse de la qualité d'un émetteur privé ou public ou de défaut de ce dernier.

## Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

**Frais d'entrée** 2,75 %

**Frais de sortie** Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

**Frais courants** 2,30% (\*)

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

**Commission de performance** Néant

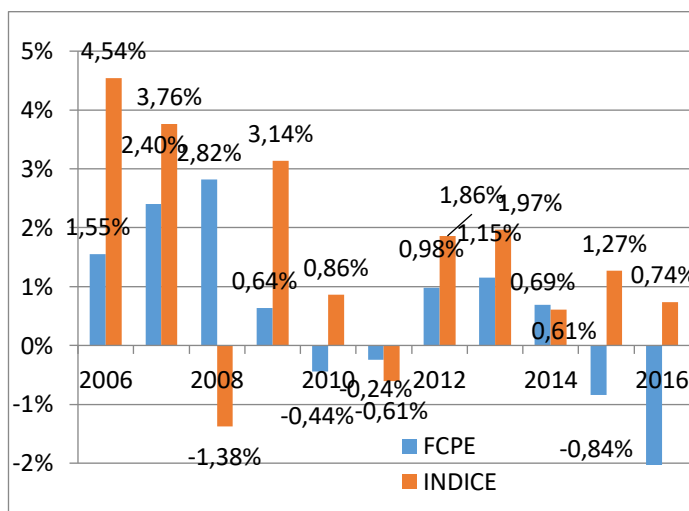
Les **frais d'entrée et de sortie** communiqués sont des maximums. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son entreprise le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

(\*) Le chiffre des **frais courants** communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2016 ; ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance ;
- les frais d'intermédiation, sauf dans le cas de frais d'entrée/ de sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective.

**Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à aux articles 16 et 17 du règlement du fonds disponible sur le site Internet [www.finance-sa.fr](http://www.finance-sa.fr).**

## Performances passées :



- Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures ;
- les frais courants ont été inclus dans le calcul des performances passées ; les frais d'entrée ont été exclus du calcul des performances passées ;
- le fonds ES CLIPPER a été créé en 2002 ;
- la monnaie dans laquelle les performances passées ont été évaluées est l'euro.

**Les performances affichées jusqu'au 31 janvier 2014 ont été réalisées sur la base d'un indicateur dividendes non réinvestis. A compter du 1<sup>er</sup> février 2014, les performances seront calculées sur le fondement d'un indicateur prenant en compte le réinvestissement des dividendes.**

## Informations pratiques :

- **Depositaire** : CACEIS BANK
  - **Teneur de compte** : désigné par l'entreprise
  - **Forme juridique** : fonds d'épargne salariale multi-entreprises
  - **Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCPE** (règlement/rapport annuel/documents périodiques) : **Finance SA - 13, rue Auber, 75009 Paris**
  - **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques** notamment la valeur liquidative : **-Finance SA - 13, rue Auber, 75009 Paris**
  - **Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique « US PERSONS ».**
  - La législation fiscale du pays d'origine du fonds (France) peut avoir un impact sur les investisseurs.
  - **Rôle, composition et mode de désignation du conseil de surveillance** : le conseil de surveillance se réunit au moins une fois par an pour l'examen du rapport de gestion et des comptes annuels du fonds, l'examen de la gestion financière, administrative et comptable et l'adoption de son rapport annuel. Les modifications du règlement du fonds nécessitant un agrément de l'AMF ne peuvent être décidées sans l'accord préalable du conseil de surveillance.  
Le conseil de surveillance est composé pour chaque entreprise (ou groupe) de :
    - 1 membre, salarié porteur de parts, représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de l'entreprise (ou du groupe), élu directement par les porteurs de parts, ou désigné par le comité d'entreprise (ou le comité central) ou par les représentants des organisations syndicales ou par les délégués du personnel,
    - 1 membre représentant l'entreprise (ou le groupe), désigné par la direction de l'entreprise (ou du groupe).
  - La responsabilité de Finance SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du fonds d'épargne salariale.
- La politique de rémunération du personnel de la société de gestion est disponible sur le site internet [www.finance-sa.fr](http://www.finance-sa.fr) ainsi que sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

**Ce fonds d'épargne salariale est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).**

**Finance SA est agréée en France et réglementée par l'AMF.**

**Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23/02/2018**